

ANNEXES

Montage actuel du parc Saint-Georges :

Concession (signée) avec redevance à partir de la 6° année	30 ans x 0,56 MF par an : 16,8 MF	durée 36 ans	
Mandat (prévu)			
renforcement de la dalle supérieure du parc (pour plantations)	2,0 MF HT		305 k€
accès piétons :	1,5 MF HT		229 k€
entrée nord rue Lavarenne	7,5 MF HT		1143 k€
correspondant à la délibération du 27 mars 2000 soit 11 MF HT			
fouilles archéologiques complémentaires (tunnel Lavarenne)	1,1 MF HT		168 k€
études et rémunération mandataire	2,4 MF HT		367 k€
Total	14,5 MF HT		2212 k€
Hypothèse trémie Adolphe Max : [4,0 (travaux)+0,5(fouilles)]	4,5 MF HT		690 k€

Proposition :

avenant à la concession comprenant			
le renfort de la dalle	2,0 MF HT		305 k€
l'accès piéton :	1,5 MF HT		229 k€
soit	3,5 MF HT		534 k€
contrepartie : suppression de la redevance pendant 7 ans	3,9 MF		594 k€
mandat de travaux à LPA			
tunnel avec entrée nord rue Adolphe Max	11,5 MF HT		1 747 k€
fouilles archéologiques (tunnel Adolphe Max)	1,6 MF HT		245 k€
études et rémunération du mandataire	2,4 MF HT		367 k€
Total	15,5 MF HT		2 359 k€
Acquisition d'un garage rue Lavarenne par la Communauté	0,2 MF HT		30 K€

Nota : le chiffrage des coûts est fait hors taxes pour tenir compte de la récupération de la TVA par le concessionnaire.